

# Les monastères et l'espace urbain médiéval en Pays d'Aude

## Lagrasse, Alet-les-Bains, Caunes-Minervois



La tour-clocher de Philippe de Lévis, abbaye de Lagrasse

Les monastères bénédictins de Lagrasse, Alet et Caunes, fondés à partir de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, prospères et puissants au Moyen Âge, allaient attirer à leurs portes une population laïque, qui apparaît dans les sources aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Les habitants des bourgs monastiques se plaçaient ainsi sous la protection des abbés qui devenaient leur seigneur. Les problématiques soulevées concernent le partage de l'espace entre les communautés des religieux et les communautés des habitants, l'influence des abbayes sur les transformations des formes urbaines et l'architecture des bourgs au Moyen Âge.

### Quelques sources

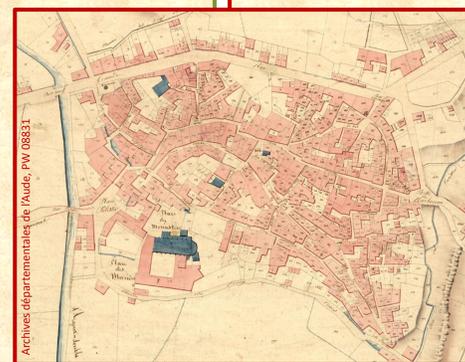


Deux exemples à Alet : Vestiges d'arcades romanes (ci-dessus) et gothiques (ci-contre), témoins d'une utilisation commerciale de ces bâtiments à la période médiévale

L'archéologie du bâti

Les vestiges médiévaux conservés dans les édifices domestiques permettent :

- d'établir leur fonction (habitation, atelier etc.)
- de proposer une chronologie des transformations



### Les plans anciens

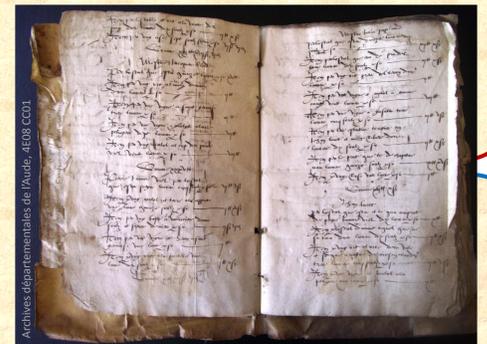
Les plans anciens peuvent :

- indiquer des éléments médiévaux ayant disparu
- aider à déterminer des unités de plan

Le cadastre de Caunes de 1827, levé avant les transformations des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. (perçement de grandes avenues, destruction des murailles, étalement urbain etc.)

### Les sources écrites

Les actes et chartes médiévaux des abbayes renseignent sur certaines transformations urbaines dans les bourgs. La documentation fiscale d'époque Moderne permet de reconstituer les types d'occupation du sol



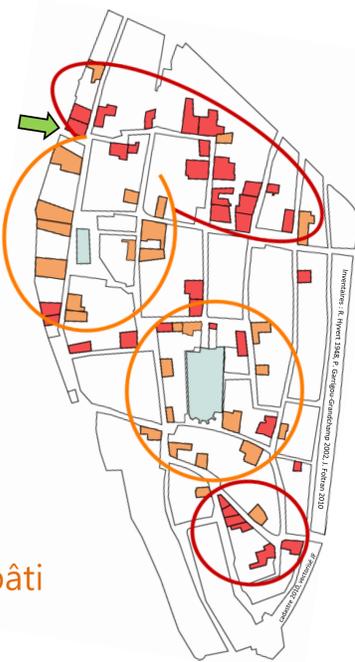
Registre fiscal (compoix) d'Alet de 1551 indiquant les types d'occupation du sol pour répartir l'impôt entre propriétaires

## Transformations urbaines à Lagrasse un exemple de mise en œuvre des sources

Le relevé et la cartographie des façades datées du XIV<sup>e</sup> s. (en orange) montrent deux zones de fortes concentrations (cercles orange) : les alentours des halles et de l'église (en bleu).

Les façades du XIII<sup>e</sup> s. (en rouge) sont réparties dans l'ensemble du bourg, moins présentes autour des halles et de l'église, avec une plus grande concentration au débouché du pont (flèche verte) qui permet la traversée de l'Orbieu et la communication avec le quartier abbatial sur l'autre rive.

Archéologie du bâti



### Sources écrites



Au milieu du XIV<sup>e</sup> s., l'abbé, seigneur de Lagrasse, accepte et fixe les modalités de la construction du marché couvert et de l'église paroissiale à l'intérieur des murailles du bourg dans 2 actes qui nous sont parvenus. Par exemple, les maisons à détruire pour laisser la place à ces équipements sont mentionnées.

### Interprétations

La répartition sur une carte des bâtiments datés du XIII<sup>e</sup> s. montre que le bourg de Lagrasse avait alors au moins atteint sa forme actuelle. Le pont, au nord, avait pu être un élément polarisateur de l'habitat.

La répartition des bâtiments datés du XIV<sup>e</sup> s. détermine deux zones de concentration : les alentours des halles et de l'église, transférées à l'intérieur du bourg au milieu de ce siècle par décision de l'abbé, dont nous pouvons préciser les modalités grâce aux sources écrites qui nous sont parvenues.

Ainsi, l'abbé influença directement les transformations urbaines du bourg en ordonnant la construction des édifices collectifs à leur emplacement actuel, et indirectement puisque ces constructions entraînent une phase de réaménagement de l'espace autour des équipements collectifs, phase encore visible de nos jours dans le bâti.